

Le premier pilier en Europe : réformes en cours

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions plus : bien vivre son âge**

Band (Jahr): - **(2013)**

Heft 49

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-831770>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

5 Le premier pilier en Europe Réformes en cours

Royaume-Uni

Age de retraite 65 ans (H), 60 ans (F).

Anticipation --

Durée de cotisation 30 ans.

Décote par année manquante 1/30.

Réforme relèvement progressif de l'âge de retraite à 65 ans pour les femmes de 2010 à 2020. À partir de là, l'âge de la retraite va augmenter progressivement et simultanément pour les hommes et les femmes de 65 à 68 ans entre 2024 et 2046.

France

Age de retraite 67 ans.

Anticipation entre 60-62 ans si né entre 1952 et 1955; 62 ans pour ceux nés après.

Durée de cotisation entre 40 et 41,5 ans suivant l'année de naissance.

Décote par trimestre manquant 1,625% et 1,25%

Réforme relèvement de l'âge de la retraite de 65 à 67 ans pour les personnes nées à partir de 1951.

Belgique

Age de retraite 65 ans.

Anticipation 60 ans si 35 années de cotisation au moins.

Durée de cotisation 45 ans.

Décote par année manquante 1/45.

Réforme relèvement de l'âge de la retraite anticipée de 60 à 62 ans de 2012 à 2016 et durcissement des conditions d'octroi.

Luxembourg

Age de retraite 65 ans.

Anticipation 57 ans.

Durée de cotisation 40 ans.

Décote par année manquante 1/40.

Réforme dès 2013, baisse des pensions de 14%, avec possibilité de travailler 3 ans de plus pour compenser la perte.

Allemagne

Age de retraite 65 ans.

Anticipation 60 ans.

Durée de cotisation pas de durée max., mais pas de décote si 65 ans et 45 années de cotisations.

Décote par mois manquant coefficient de 0,3%.

Réforme de 2012 à 2029, relèvement progressif de l'âge de retraite de 65 à 67 ans.

Autriche

Age de retraite 65 ans (H), 60 ans (F).

Anticipation 62 ans ou 60 ans si travail pénible exercé depuis 10 ans.

Durée de cotisation 45 ans.

Décote par année manquante coefficient fixé entre 4,2% et 15%.

Réforme de 2024 à 2033, augmentation progressive de l'âge de retraite des femmes pour atteindre celui des hommes.

Danemark

Age de retraite 65 ans.

Anticipation --

Durée de cotisation 40 ans de résidence au Danemark.

Décote par année manquante 1/40.

Réforme relèvement progressif de l'âge de la retraite tous les 6 mois de 65 à 67 ans pour les personnes nées à partir de 1954. Pour les personnes nées à partir de 1963, l'âge de la retraite sera ensuite couplé à l'évolution de l'espérance de vie, de sorte que la durée moyenne de retraite soit de 14,5 années. Si l'espérance de vie augmente, l'âge de la retraite légal devra s'adapter en conséquence. Selon les prévisions démographiques, l'âge de la retraite devrait se monter à 71 ans en 2045.

Grèce

Age de retraite assuré avant le 1.1.93, 65 ans (H), 60 ans (F); assuré après le 1.1.93, 65 ans (H et F).

Anticipation 55 ans.

Durée de cotisation 35 ans ou 10 500 jours.

Décote par mois manquant 1/267.

Réforme dès 2013, plafond du versement des pensions supplémentaires; relèvement de l'âge légal pour la pension anticipée (60 ans, avec 35 années de cotisations); relèvement de l'âge de retraite des femmes ayant à charge 3 enfants (56 à 59 ans), 4 enfants (53 à 57 ans) et 5 enfants (50 à 55 ans).

Croatie

Age de retraite 65 ans (H), 60 ans (F).

Anticipation 60 ans et 35 années de cotisation (H), 55 ans et 30 années de cotisation (F).

Durée de cotisation minimum 15 ans, pas de maximum.

Décote par mois manquant 0,15%

(9% pour 5 années d'anticipation)

Réforme relèvement progressif de l'âge de retraite des femmes de 3 mois par an pour atteindre 65 ans en 2029. Relèvement de l'âge d'anticipation de la retraite à 60 ans en 2029 pour les femmes (durée de cotisation augmentée à 35 années).

Italie

Age de retraite 66 ans (H), 62 ans

et 63 ans et 6 mois pour les non-salariés (F).

Anticipation si 42 années et 1 mois de cotisation

pour les hommes et 41 années et 1 mois pour les femmes. Dès 2016, le nombre réel d'années de contributions sera fonction du taux de l'espérance de vie.

Durée de cotisation minimum 20 ans

Décote par année manquante --

Réforme relèvement progressif de l'âge de retraite des femmes pour atteindre celui des hommes en 2018.

Suisse

Age de retraite 65 ans (H), 64 ans (F).

Anticipation 63 ans (H), 62 ans (F).

Durée de cotisation 44 ans (H), 43 ans (F).

Décote par année manquante 1/44

et 1/43 respectivement.

Monténégro

Age de retraite 64 ans (H), 59 ans (F).

Anticipation si 40 années de cotisation pour les hommes; à partir de 54 ans et si 35 années de cotisation pour les femmes.

Durée de cotisation 40 ans.

Décote par mois manquant 0,35%.

Réforme augmentation annuelle de l'âge de retraite de 6 mois pour atteindre 66 ans et 10 mois en 2024 (H) et 66 ans et 9 mois (F) en 2040 avec 15 ans de cotisation au minimum. Relèvement progressif de l'âge d'anticipation de la retraite à 59 ans et 9 mois en 2032 pour les femmes qui ont au moins 39 années et 9 mois de cotisation.

Plusieurs autres pays de l'Union européenne ont entrepris des réformes de leur système de retraite. La Bulgarie, la Croatie, l'Estonie, la Hongrie, la Tchéquie et la Roumanie ont notamment décidé d'augmenter progressivement l'âge de départ à la retraite (à noter que ce dernier se situait en-deçà de 65 ans et ne dépasse pas cette limite suite aux réformes).